

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Réunion du Conseil municipal du 18 novembre 2022

L'an **deux mille vingt et deux, le 18 novembre** à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le **12 novembre 2022**, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis à la salle communale sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.

Conseiller	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN		X	Michel PHILIPPE
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET		X	Laurence HUZE
Laurence HUZE	X		
Franck LAMBLARDY		X	Anne-Maïté TURMEL
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON		X	
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE	X		
Ludovic SOULARD		X	Raphaël NORBLIN
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice	13
Présents	8
Votants	13
Secrétaire de séance :	Mathieu MARCAL

Les textes complets des délibérations sont annexés au présent procès-verbal avec :

- L'objet de la délibération
- Les votes exprimés par les membres du conseil municipal présents ou représentés

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 octobre 2022

II. Enfance Jeunesse

Avancement du projet cour école

III. Finances

- Décision modificative : attribution de compensation EPN
- Convention financière avec le PST CAP NORD EST

IV. Urbanisme - Environnement

- Règlement local de Publicité Intercommunal
- Réflexion quant au déplacement du magnolia devant la mairie

V. Travaux

- Avancement des travaux
- Éclairage public

VI. Comptes rendus des syndicats et commissions EPN

VII. Informations et questions diverses

PROCÈS VERBAL

I. **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 octobre 2022**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

II. **ENFANCE**

La commission s'est réunie en début de semaine.

Prévision des effectifs pour les années à venir :

91 élèves en 2023 – 97 élèves en 2024 – 90 élèves en 2025.

Globalement, les effectifs sont stables.

Les exercices **alerte incendie** et **alerte inondation** ont été réalisés. Il reste à faire un exercice d'**alerte attentat**.

Il est suggéré de travailler avec l'école sur le 8 mai pour essayer de faire une cérémonie de commémoration plus importante et de faire participer les enfants.

Concernant le projet **Cour de l'école** : attente de la livraison du panneau de basket. Le conseil donne son accord de principe pour l'achat des buts et pour l'achat et la pose d'un abri pour les vélos.

→ **Délibération 066** **Approuvé à l'unanimité**

Concernant le rehaussement des grilles, plusieurs devis sont en attente.

Il a été évoqué la mise en place de l'aide aux devoirs (y-a-t-il un besoin ? quel serait le financement ?)

Arrivée de Franck LAMBLARDY qui reprend donc le pouvoir qu'il avait donné à Maïté TURMEL pour le début du conseil.

III. **FINANCES**

ATTRIBUTION DE COMPENSATION EPN

Il est proposé aux conseillers municipaux d'accepter le versement à EPN d'une attribution de compensation des charges pour un montant de 6 908 € au titre de l'année 2022.

Ce versement nécessite la prise d'une décision modificative du budget 2022, cette dépense n'ayant pas été prévue au budget 2022.

Cette décision modificative porte à 6 908 € le budget du compte 739211 au chapitre 14 section de fonctionnement. Ce crédit est pris sur le suréquilibre du budget 2022.

→ **Délibération 067** **Approuvé à l'unanimité**

CONVENTION FINANCIÈRE PST CAP NORD EST.

Diverses réunions du PST ont conduit à définir une nouvelle clé de répartition entre les communes membres. Les nouveaux statuts ont été votés.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la contribution de Fontaine sous Jouy au PST à hauteur de 10 998 € pour l'année 2023.

→ **Délibération 068** **Approuvé à l'unanimité**

IV. URBANISME – ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Le règlement est présenté par Alain MIMEAU.

Fontaine sous Jouy est classée dans la zone ZP1b (Secteur résidentiel, zones patrimoniales et entrées de ville). Ce règlement n'est pas encore en application. Il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de règlement.

→ **Délibération 069** **Approuvé à l'unanimité**

2 personnes se sont proposées pour débiter des arbres qui sont tombés dans les bois de la Ville de Paris dans des endroits difficiles d'accès. La question se pose de savoir quelle serait la responsabilité de la commune en cas d'accident. Tant que cette question n'est pas clarifiée aucune décision ne sera prise.

Le déplacement du magnolia devant la mairie est à l'étude. Le conseil donne un avis favorable. Cette question sera examinée et traitée par la commission "Environnement".

V. TRAVAUX

CITY

La clôture est presque terminée. Il reste à engazonner et à faire quelques retouches.

SALLE COMMUNALE

Un rendez-vous est prévu la semaine prochaine pour le changement de 2 radiateurs.

MICRO-STATION D'ÉPURATION

Une des 2 pompes, défectueuse, a été enlevée et emportée par le prestataire afin de voir si elle est réparable ou si elle doit être changée.

ACCÈS A LA PROMENADE DU BORD DE L'EAU

Décision est prise de rendre l'accès de la promenade au bord de l'eau plus facile pour les habitants en remplaçant les dispositifs actuels qui ne permettent pas le passage des poussettes.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à la consultation des habitants qui se sont très majoritairement exprimés en faveur d'une réduction de l'éclairage public, il est proposé au conseil d'adopter les horaires suivants :

- Extinction le soir plus tôt qu'actuellement : 11 voix "pour", F. Lamblardy s'abstient
- Extinction à 20h30 7 voix "pour"
- Extinction à 21h00 4 voix "pour"

- Allumage le matin à 6h30 1 voix "pour"
- Allumage le matin à 7h00 9 voix "pour", F. Lamblardy et L. Soulard s'abstiennent.

→ **Délibération 070** **Approuvé par 11 voix "pour" et 1 abstention (F. Lamblardy)**

VI. COMPTES RENDUS DES SYNDICATS ET COMMISSIONS EPN

COMMISSION PARITAIRE AU SIEGE.

Retour d'expérience d'agriculteurs de différents départements sur la valorisation des haies de bocage.

Autre thème abordé : les méthaniseurs et leurs conséquences.

COMMISSION EAU EPN.

Une réflexion est engagée sur le thème général de la ressource en eau.

COMMISSION 3 EPN (Équilibre territorial et social)

Sujets centrés sur des sujets très urbains. Manque d'informations en amont pour prendre des avis.

SIVU DU PST CAP NORD-EST.

Présentation sur la difficulté de recruter des animateurs (problème de salaire trop bas notamment). A également été évoquée l'augmentation des coûts de fonctionnement.

NATURA 2000

Une réunion est organisée le 29/11 par NATURA 2000 à destination des propriétaires concernés.

VII. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

CONVIVIO.

Ce fournisseur des produits utilisés par le restaurant scolaire pour la confection des repas a fait part de ses actuelles difficultés financières dues à l'augmentation des matières premières. Pour conserver les critères de qualité, la commune a accepté d'augmenter le prix des repas payés à CONVIVIO de 20 centimes (pris sur la part mairie, donc sans impact sur le prix payé par les parents).

GENDARMERIE

Dans le département, 3 brigades de gendarmerie vont être créées. Notamment une à Pacy-sur-Eure.

PANNEAU POCKET

Demande est faite d'ajuster les notifications d'EPN sur le Panneau Pocket de la commune.

CAISSE DES ECOLES

La commission Caisse des Écoles va devoir se réunir pour passer à la M57.

AGENDA

Bourse aux Jouets organisé par Fontaine Animation le 27 novembre.

Soirée Jeux organisé par Fontaine Animation le 19 novembre.

GRIPPE AVIAIRE

La grippe aviaire a été signalée dans le secteur de la commune. Il est rappelé la nécessité de couvrir les enclos pour éviter les croisements d'animaux.

DÉCHETTERIE MOBILE : ce service est supprimé par EPN

COLONNE A VERRE ENTERRÉE : Avis favorable du département

- VILLAGES FLEURIS : La commune a à nouveau été créditée du label 2 fleurs et recevra à ce titre une subvention de 700 €.
- SECOURISME
Une session de secourisme s'est déroulée avec 11 personnes qui ont obtenu le PSC1.
- FORET COMESTIBLE : La plantation de la forêt comestible est prévue le 9 décembre.
- OUVRAGE D'ART : un pont rue de l'Aulnaie a été diagnostiqué "à haut risque" par les services d'EPN. Une réunion est prévue le 22 novembre à 15h00 pour définir les mesures à prendre.

Prochaines réunions du Conseil Municipal : 06 janvier 2023

Vœux du maire : 14 janvier 2023

----- 0 -----

V. BRANDIN BEGHIN Représentée par M.PHILIPPE	P. BRAY	J. CAPEL	N. COMORET Représentée par L.HUZE	
L. HUZE	F. LAMBLARDY		M. MARCAL	J.N. MASSON
A. MIMEAU	R. NORBLIN	M. PHILIPPE	L. SOULARD Représenté par R.NORBLIN	AM TURMEL